



Boycott du CT ministeriel jeunesse & sport

mercredi 17 avril 2019, par [matthias](#)

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL JEUNESSE & SPORTS DECLARATION DE BOYCOTT UNSA-Education, CFTD, FSU, CGT et Solidaires



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL JEUNESSE & SPORTS
16 avril 2019

DECLARATION DE BOYCOTT

UNSA-Education, CFTD, FSU, CGT et Solidaires

Depuis 20 mois, le sport français est dans la tourmente et il n'y aura pas de sortie de crise. Emmanuel MACRON a décidé d'anéantir le service public du sport.

Le ministère des Sports était déjà appelé à se voir privé de la grande majorité de ses crédits d'intervention et de ses prérogatives au profit d'une Agence Nationale du Sport. Désormais, il devra assister impuissant à l'extinction rapide de plus de la moitié de ses personnels techniques et pédagogiques : les CTS. Au cours d'un rendez-vous intersyndical, Mme Roxana MARACINEAU, ministre des Sports, a annoncé hier que leur externalisation par détachement dans les fédérations sportives était acté. Pire, il n'y aura définitivement plus de concours de recrutement de CTS. Les autres agents du ministère n'auront plus la possibilité de postuler sur ces missions, hormis par la voie du détachement. Externalisation totale et démantèlement du service public du sport !

Pour l'instant, la perspective du pôle éducatif et sportif annoncé au CTM d'octobre a été rangée dans un placard par le cabinet du ministère des Sports tout occupé à constituer une Agence. Les mots services publics, et éducation sont des mots absents de leur vocabulaire. Pire, leur persistance à évoquer un sport « santé » nous condamne à la partition sport – jeunesse et au maintien à la DRH des ministères sociaux. La volonté de renforcer les contrôles sur les pratiques nous condamne à rester sous la coupe des préfets.

Nos relations avec le mouvement sportif sont viciées par le discours de responsabilisation et d'autonomie des fédérations sportives. Il masque la volonté de caporalisation du fait associatif sportif. Les mêmes mots ont été utilisés pour les universités et les collectivités locales dont le pilotage se fait désormais par le chantage aux budgets.

La logique des détachements a déjà été mise en œuvre à l'Education Nationale vis à vis des mouvements éducatifs complémentaires à l'École. Les effets sont connus et évaluable. Ils ont été délébiles pour les associations et leurs salariés. Elles ont perdu leurs valeurs et leurs savoir faire dans les appels d'offre et contribué à pricantiser davantage les salariés du secteur. Elles en sont à l'étape suivante du détachement compensé, à savoir la baisse des compensations.

Enfin, l'externalisation des cadres techniques repose sur une représentation dépossée de l'organisation d'un ministère et de toute organisation de travail. Cette conception des organisations ignore les écarts entre travail prescrit et travail réel mais en outre, dans le cas des PTP ignore les lettres de missions, contrats d'objectifs.

En perdant leur lien hiérarchique avec le ministère, les agents concernés n'exerceront plus dans les conditions qui font leur particularité : des conseillers autonomes et experts, placés auprès des fédérations sportives, pour y mettre en œuvre les politiques publiques comme les politiques

Depuis 20 mois, le sport français est dans la tourmente et il n'y aura pas de sortie de crise. Emmanuel MACRON a décidé d'anéantir le service public du sport.

Le ministère des Sports était déjà appelé à se voir privé de la grande majorité de ses crédits d'intervention et de ses prérogatives au profit d'une Agence Nationale du Sport. Désormais, il devra assister impuissant à l'extinction rapide de plus de la moitié de ses personnels techniques et pédagogiques : les CTS. Au cours d'un rendez-vous intersyndical, Mme Roxana MARACINEAU, ministre des Sports, a annoncé hier que leur externalisation par détachement dans les fédérations sportives était acté. Pire, il n'y aura définitivement plus de concours de recrutement de CTS. Les autres agents du ministère n'auront plus la possibilité de postuler sur ces missions, hormis par la voie du détachement.

Externalisation totale et démantèlement du service public du sport !

Pour l'instant, la perspective du pôle éducatif et sportif annoncé au CTM d'octobre a été rangée dans un placard par le cabinet du ministère des Sports tout occupé à constituer une Agence. Les mots services publics, et éducation sont des mots absents de leur vocabulaire. Pire, leur persistance à évoquer un sport « santé » nous condamne à la partition sport - jeunesse et au maintien à la DRH des ministères sociaux. La volonté de renforcer les contrôles sur les pratiques nous condamne à rester sous la coupe des préfets.

Nos relations avec le mouvement sportif sont viciées par le discours de responsabilisation et d'autonomie des fédérations sportives. Il masque la volonté de caporalisation du fait associatif sportif. Les mêmes mots ont été utilisés pour les universités et les collectivités locales dont le pilotage se fait désormais par le chantage aux budgets.

La logique des détachements a déjà été mise en œuvre à l'Education Nationale vis à vis des mouvements éducatifs complémentaires à l'Ecole. Les effets sont connus et évaluables. Ils ont été délétères pour les associations et leurs salariés. Elles ont perdu leurs valeurs et leurs savoir faire dans les appels d'offre et contribué à précariser davantage les salariés du secteur. Elles en sont à l'étape suivante du détachement compensé, à savoir la baisse des compensations.

Enfin, l'externalisation des cadres techniques repose sur une représentation dépassée de l'organisation d'un ministère et de toute organisation de travail. Cette conception des organisations ignore les écarts entre travail prescrit et travail réel mais en outre, dans le cas des PTP ignore les lettres de missions, contrats d'objectifs.

En perdant leur lien hiérarchique avec le ministère, les agents concernés n'exerceront plus dans les conditions qui font leur particularité : des conseillers autonomes et experts, placés auprès des fédérations sportives, pour y mettre en œuvre les politiques publiques comme les politiques fédérales. Ils constituent des garants d'équité et d'impartialité.

Sans le dispositif des CTS, l'encadrement du sport de haut-niveau se sclérosera rapidement. A terme, le cloisonnement de l'encadrement dans des logiques disciplinaires empêchera son renouvellement, la diffusion de l'expérience, les reconversions en fin de mission. Cette situation sera vite catastrophique pour les fédérations les moins professionnalisées qui ne disposent pas d'un vivier d'emplois suffisant.

En choisissant de restreindre au maximum les promotions et de ne plus recruter, l'administration envoie à tous les personnels techniques et pédagogiques du ministère des signaux désastreux : les possibilités d'évolution de carrière disparaissent et vous ne serez plus remplacés. Restez sagement là où vous êtes et ayez la décence de vous éteindre lentement, sans faire de bruit...

Depuis plusieurs mois, la Ministre ne défend pas ses agents, leurs missions, ni son propre ministère. Notre entrevue d'hier a permis de constater qu'elle méconnaissait totalement les conditions réelles de leur profession, considérant que le même travail pourrait être réalisé en tant que cadre fédéral. Elle considère même que ses propres agents ne sont plus vraiment sous son autorité. Pourtant les statuts sont clairs et cela ne dépend que d'elle de leur donner des directives.

A l'opposé, la future agence contribue à dépecer le ministère. Les effectifs et les missions résiduelles ne suffiront bientôt plus à lui assurer une existence. Et avec la disparition de ses capacités d'intervention dans le champ sportif, l'Etat devra se résoudre à ne plus pouvoir œuvrer au développement de la pratique dans les territoires ruraux, au développement du sport-santé, au maintien d'une offre sportive diversifiée, à la réduction des inégalités d'accès au sport.

Pourtant, les présidents de fédération ont fortement manifesté leur rejet de ce projet la semaine passée. 59 d'entre eux ont écrit à la Ministre en ce sens. Or, sans l'accord des organismes d'accueil, il ne sera pas possible de détacher les CTS. Nos collègues, eux aussi, nous font part massivement de leur désaccord : 80% à 90% d'entre eux nous disent qu'ils n'accepteront pas un départ en détachement, quitte à devoir changer de mission au sein de la fonction publique. Le sport français perdrait alors en quelques années

toute son expertise.

Pire : on croit rêver lorsqu'on apprend que le détachement d'un CTS coûterait jusqu'à 40% de plus que son poste actuel. Surcoût encore sous-estimé car l'impact de la bascule vers la convention collective nationale du sport n'a pas été totalement calculé. Mais, habituellement, les réductions d'effectifs sont censées permettre des économies. Là, c'est l'inverse, on va payer plus cher pour détruire de l'emploi public !!!

Le climat est donc délétère à 5 ans d'accueillir les JOP à Paris. De nombreux collègues envisagent leur reconversion ou leur expatriation pour entraîner une équipe étrangère. Il serait plus que dommage de voir nos compétences s'évaporer ou passer chez nos adversaires.

C'est pourquoi, les organisations syndicales représentatives du secteur Jeunesse & Sports ont décidé de boycotter le CTM convoqué ce jour, alors que des textes importants pour l'avenir des PTP jeunesse et du pôle éducatif étaient à l'ordre du jour. Nous condamnons avec fermeté ces projets funestes et appelons les agents de Jeunesse et Sports à se mobiliser fortement pour les faire échouer. Diverses actions ont déjà été programmées, mais d'autres seront nécessaires. Tous les acteurs du sport y seront conviés, car il ne s'agit pas seulement de l'avenir des PTP de Jeunesse et Sports, mais de l'avenir du sport français tout entier.

Alors qu'on nous parle de nouvelle gouvernance, ce sont plutôt les nouveaux gouvernants du sport qui s'agitent autour des oripeaux du pouvoir.